

## 102. — MARX A ENGELS

30 avril 1868.

Pour le case [cas] en discussion, il importe peu que  $pl$  (la plus-value) soit **quantitativement** plus grande ou plus petite que la plus-value créée dans la valeur de la production elle-même.

Par exemple, si  $\frac{100 pl}{400 c + 100 v} = 20\%$  et si, par suite de la

dépréciation monétaire d'1/10, ceci donne :  $\frac{110 pl}{400 c + 110 v}$  (étant

admis que la valeur du capital constant baisse), il est indifférent que le producteur capitaliste n'empoche que la moitié de la plus-value qu'il produit lui-même. Car le taux de profit est alors

pour lui de  $\frac{55 pl}{400 c + 100 v}$ , donc plus élevé qu'avant où il était

de :  $\frac{50 pl}{400 c + 100 v}$ . On conserve ici  $pl$  pour montrer **qualita-**  
**tivement**, dans la formule même, l'origine du profit.

Il est pourtant bon que tu connaisses la méthode de développement du taux de profit. Je t'en indique donc la marche dans ses traits **les plus généraux**. Dans le **livre II**, comme tu le sais, est exposé le **procès de circulation** du capital, sous les prémisses développées au Livre I. Donc : les nouvelles déterminations de formes, qui naissent du procès de circulation, telles que capital fixe et capital circulant, rotation du capital, etc. Enfin au livre I, nous nous contentons d'admettre que, si dans le procès de mise en valeur, 100 livres deviennent 110 livres, celles-ci **trouvent, préexistant** sur le marché, les éléments en quoi elles vont se transformer de nouveau. Mais maintenant nous examinons dans quelles conditions elles les trouvent, en d'autres termes, l'imbrication sociale réciproque des différents capitaux, des éléments de capitaux et de revenue [profits] (=  $pl$ ), les uns dans les autres.

Dans le livre III, nous arriverons ensuite à la transformation de la plus-value en ses différentes formes et en ses composantes distinctes les unes des autres.

I. **Profit** n'est pour nous d'abord qu'un **autre nom** ou une autre catégorie pour **plus-value**. Comme sous la forme de salaire du travail, le travail entier apparaît comme payé, la partie non payée de ce travail semble nécessairement ne pas émaner du

travail, mais du capital, et non de la partie variable du capital, mais du capital total. C'est par là que la **plus-value** prend la forme du **profit**, sans qu'il y ait de différence **quantitative** entre l'une et l'autre. Celui-ci n'est que la forme phénoménale illusoire de celle-là.

Ensuite, la portion du capital consommée dans la production de la marchandise (le capital avancé pour sa production, capital constant et capital variable, **moins** la partie du capital **fixe** utilisée, mais non consommée) apparaît maintenant comme **prix de revient** de la marchandise, vu que, pour le capitaliste, la partie de la valeur de la marchandise qui **lui** coûte est le **prix de revient de celle-ci**, tandis que, par contre, le travail non payé que contient la marchandise n'entre pas, de son point de vue, dans le **prix de revient de celle-ci**. Plus-value = profit apparaît maintenant comme étant un **excédent de son prix de vente sur son prix de revient**. Si nous nommons donc  $M$  la valeur de la marchandise, et  $pr$  son prix de revient, alors  $M = pr + pl$ , donc  $M - pl = pr$ , donc  $M$  est plus grand que  $pr$ . Cette nouvelle catégorie, prix de revient, très nécessaire dans le détail du développement ultérieur. Dès l'abord, il ressort que le capitaliste peut vendre avec profit la marchandise **au-dessous de sa valeur** (pourvu qu'il la vende **au-dessus** de son prix de revient), et ceci est la **loi fondamentale** pour l'intelligence de l'action égalisatrice qu'exerce la concurrence.

Si le profit n'est donc différent d'abord de la plus-value **que formellement**, le **taux du profit** par contre diffère tout de suite **réellement du taux de la plus-value**, car, dans un cas, la formule est  $\frac{pl}{v}$ , dans l'autre  $\frac{pl}{c + v}$ , d'où il s'ensuit dès l'abord, que

$\frac{pl}{v}$  est plus grand que  $\frac{pl}{c + v}$ , que le taux du profit est plus petit que le taux de la plus-value, à moins que  $c = 0^1$ .

En tenant compte de ce qui a été expliqué au livre II, il s'ensuit cependant que nous n'avons pas à calculer les taux de profit d'après n'importe quel produit, par exemple d'après la production hebdomadaire d'une quelconque marchandise, mais que  $\frac{pl}{c + v}$  veut dire ici la plus-value produite **pendant l'année, par rapport au capital avancé pendant l'année** (à la différence du capital **en rotation**).  $\frac{pl}{c + v}$ , c'est donc ici le **taux du profit annuel**.

1.  $v$  = capital variable,  $c$  = capital constant,  $pl'$  = taux de plus-value,  $p'$  = taux de profit. Nous avons repris les symboles que Marx utilise dans le Livre III.

Nous recherchons ensuite en premier lieu comment une **rotation** différente du capital (qui dépend en partie du rapport des fractions de capital circulant aux fractions de capital fixe, et en partie du nombre de rotations du capital circulant pendant l'année, etc., etc.) modifie le **taux du profit, le taux de la plus-value restant le même.**

Mais une fois la rotation supposée, et  $\frac{pl}{c+v}$  donné comme taux de profit annuel, nous examinons comment celui-ci peut [se] transformer, indépendamment des changements du taux de la plus-value et même de sa masse.

Comme  $pl$ , la masse de la plus-value = le **taux de la plus-value multiplié par le capital variable**, si nous appelons  $pl'$  le taux de la plus-value, et  $p'$  le taux du profit,  $p' = \frac{pl' \times v}{c+v}$ . Ici,

nous avons quatre grandeurs :  $p'$ ,  $pl'$ ,  $v$ ,  $c$ , sur lesquelles nous pouvons travailler indifféremment, par groupes de trois, la quatrième grandeur étant toujours l'inconnue qu'on cherche. Cela fournit tous les cas possibles de variations du taux de profit, pour autant que ces variations diffèrent de celles du taux, et, to a certain extent [jusqu'à un certain point], même de la masse de la plus-value. Cela, naturellement, était resté **inexplorable** à tous ceux qui m'ont précédé.

Les lois trouvées ainsi, très importantes, par exemple pour comprendre l'influence des prix de la matière première sur le taux du profit, restent justes, **quelle que soit la façon** dont la plus-value est répartie par la suite entre producteur<sup>2</sup>, etc. Cela ne peut changer que la **forme phénoménale**. Elles restent en plus applicables **directement**, si on traite  $\frac{pl}{c+v}$  en tant que rapport de la plus-value produite socialement au capital social.

II. Ce qui est traité, au chapitre I, comme **mouvements**, soit du capital dans une branche définie de production, soit du capital social — mouvements par lesquels sa composition, etc., se transforme — est conçu à présent comme **différences des masses de capital placées dans les différentes branches de production.**

On trouve alors que, **le taux de la plus-value**, id est [c'est-à-dire] l'exploitation du travail étant supposée être **la même**, la production de valeur, et par suite la production de plus-value, et par suite **le taux du profit** dans différentes branches de production sont **différents**. Mais à partir de ces différents taux de profit, la concurrence constitue un taux moyen ou taux général de

2. Marx entend par producteur le capitaliste industriel.

profit. Celui-ci, réduit à son expression absolue, ne peut être rien d'autre que la **plus-value** (annuelle) produite par la **classe capitaliste**, par rapport au montant du capital avancé à l'échelle **sociale**. Par exemple si le capital social =  $400c + 100v$  et la plus-value qu'il produit annuellement =  $100pl$ , la composition du capital social =  $80c + 20v$  et celle du produit (en %) =  $80c + 20v \parallel + 20pl = 20\%$  de taux de profit. C'est là **le taux général de profit.**

Ce que la concurrence entre les masses de capital, investies dans les différentes branches de production et de composition différente, tend à réaliser, c'est le **communisme capitaliste**, c'est-à-dire que **la masse du capital appartenant à chaque sphère de production** chipe une partie aliquote de la plus-value totale, dans la proportion où elle constitue une partie du capital social total.

Or, cela n'est atteint que si dans chaque sphère de production, (en partant de la supposition mentionnée plus haut, à savoir que le capital total =  $80c + 20v$  et le taux général de profit =  $\frac{20pl}{80c + 20v}$ ), le produit annuel de marchandises est vendu **au prix de revient + 20% de profit sur la valeur du capital avancé** (peu importe le montant du capital fixe avancé, qui entre ou n'entre pas dans le prix de revient annuel). Mais pour cela il faut que la **détermination du prix** des marchandises s'écarte de leurs valeurs. C'est seulement dans les branches de production où la composition du capital est de  $80c + 20v$ , que  $pr$ , (prix de revient) + 20% sur le capital avancé, coïncide avec leur valeur. Là où la composition organique est plus élevée (par exemple  $90c + 10v$ ), ce prix est **au-dessus** de leur valeur, alors qu'inversement, il est **au-dessous** de celle-ci, si la composition organique est plus basse (par exemple  $70c + 30v$ ).

Cette péréquation du prix qui répartit également la plus-value sociale entre les masses du capital, en proportion de leur grandeur, est le **prix de production** des marchandises, le centre autour duquel gravite l'oscillation des prix du marché.

Les branches de production où il existe un **monopole** naturel sont exemptées de ce procès de péréquation, même quand leur **taux de profit** est supérieur au taux social du profit. Cela, important plus tard pour l'exposé de la **rente foncière**<sup>3</sup>.

Dans ce chapitre, il y aura alors à développer les différents **motifs de péréquation** entre les différents placements de capi-

3. Marx fait allusion à la seule rente absolue et non à la rente différentielle (cf. Editions sociales, Livre III, t. VIII).

taux qui apparaissent à l'économiste vulgaire comme autant de **motifs de formation** du profit.

Ensuite : **la forme phénoménale modifiée** que prennent maintenant, **après la transformation des valeurs en prix de production**, les lois sur la valeur et la plus-value — lois développées antérieurement et qui conservent leur validité.

III. **Tendance du taux du profit à la baisse au cours du progrès de la société.** Ceci ressort déjà de ce qui a été développé au livre I sur **le changement dans la composition du capital en fonction du développement de la productivité sociale**<sup>4</sup>. C'est là un des plus grands triomphes sur le *pons asini* [pont aux ânes] de toute l'économie jusqu'à nos jours.

IV. Jusqu'ici, il n'a été question que du **capital productif**<sup>5</sup>. A présent intervient une modification par le **capital commercial**.

Selon les hypothèses précédentes, le **capital productif** de la société = 500 (millions ou milliards *n'importe* \*) à savoir :  $400c + 100v || + 100pl . p'$ , le taux général de profit = 20 %. Supposons maintenant que le capital commercial = 100.

Donc les 100 *pl* seront à calculer sur 600, au lieu de 500. Le taux général du profit sera donc réduit de 20 % à 16 2/3 %. **Le prix de production** (pour simplifier les choses, nous admettrons ici que les 400 *c* tout entiers, donc le capital fixe tout entier, entrent dans le **prix de revient** de la masse des marchandises produites annuellement) = maintenant 583 1/3. Le marchand vend à 600, et si nous faisons abstraction de la partie fixe de son capital, il réalise donc sur ses 100, 16 2/3 %, autant que les capitalistes productifs, ou, en d'autres termes, il s'adjuge 1/6 de la plus-value sociale. Les marchandises sont — *en masse* \* et à l'échelle sociale — vendues à **leur valeur**. Ses 100 livres sterling (abstraction faite de la composante fixe) ne lui servent que comme capital-argent circulant. Ce que le marchand avale en plus, c'est ou bien simple escroquerie ou une spéculation sur l'oscillation des prix des marchandises, ou, chez le détaillant au sens propre, c'est, sous la forme du profit, la rémunération d'un travail, tout misérable et improductif qu'il soit.

V. Voilà le profit réduit à la forme sous laquelle il apparaît en pratique, c'est-à-dire, d'après ce que nous avons supposé, à 16 2/3 %. **Viennent alors la division de ce profit en profit**

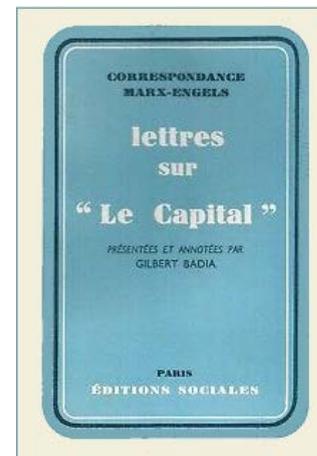
4. Voir t. III, section VII, chap. XXV, § 11, pp. 62 et suiv. de l'édition française.

5. Par capital productif, Marx entend le capital industriel qu'il oppose au capital commercial, au capital-argent ou au capital-marchandise.

**d'entreprise et intérêt. Le capital porteur d'intérêts. Le crédit.**

VI. **La transformation du sur-profit en rente foncière.**

VII. Nous voici enfin arrivés aux **formes phénoménales**, qui servent de **points de départ** à l'économiste vulgaire : rente provenant de la terre, profit (intérêt) provenant du capital, salaire provenant du travail. Mais au point où nous en sommes, l'affaire apparaît maintenant sous un tout autre jour. Le mouvement apparent s'explique. Ensuite est démolie l'absurdité d'Adam Smith, devenue la **clef de voûte** de toute l'économie jusqu'à nos jours, à savoir que le prix des marchandises se compose de ces trois fameux revenus, c'est-à-dire uniquement de capital variable (salaire du travail), et de plus-value (rente foncière, profit, intérêt). Le mouvement d'ensemble, vu sous cette forme apparente. Enfin, étant donné que ces trois éléments (salaire du travail, rente foncière, profit [intérêt]) sont les sources de revenus des trois classes, à savoir celle des propriétaires fonciers, celle des capitalistes et celle des ouvriers salariés — comme conclusion, **la lutte des classes**, dans laquelle le mouvement se décompose et qui est le dénouement de toute cette merde...<sup>6</sup>.



6. La plupart des questions évoquées ici sont traitées au Livre III, t. VI, de façon plus développée.